



## **Le Prophète (sur lui la paix et le salut) passa devant deux tombes et dit : « Tous deux se font châtier et on ne les châtie pas pour grand chose : l'un d'eux ne se prémunissait pas de son urine, tandis que l'autre colportait les paroles des uns aux autres.**

'Abdullah ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) passa devant deux tombes et dit : « Tous deux se font châtier et on ne les châtie pas pour grand chose : l'un d'eux ne se prémunissait pas de son urine, tandis que l'autre colportait les paroles des uns aux autres. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) était accompagné de certains de ses Compagnons lorsqu'il passa devant deux tombes. Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, lui dévoila alors la situation de ces deux personnes décédées et lui montra le châtement qu'ils étaient en train de subir. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) en informa ses Compagnons afin de mettre sa communauté en garde. En effet, chacun des deux défunts était châtié pour un péché qu'il est facile de délaissier, du moins pour celui à qui Allah accorde son aide : L'un des deux ne se prémunissait pas de son urine lorsqu'il faisait ses besoins, l'impureté l'atteignait et souillait son corps ainsi que ses vêtements. De plus, il ne se cachait pas au moment d'uriner. L'autre colportait les paroles des uns aux autres, semant l'inimitié et la haine entre les gens, surtout les proches et les amis. Il allait voir celui-ci pour lui rapporter les paroles de celui-là et allait voir celui-là pour lui rapporter les paroles de celui-ci, causant ainsi rupture et conflit. A l'inverse, l'Islam encourage l'amour et l'entente entre les gens ainsi que de délaissier les disputes et les conflits. Le Prophète (sur lui la paix et le salut), noble et miséricordieux, fut pris de pitié et de compassion à l'égard de ces deux personnes. Il prit un morceau de branche de palmier encore frais, le coupa en deux et en planta une moitié devant chaque tombe. Ses Compagnons l'interrogèrent sur cet acte qui leur parut étrange. « J'espère » leur dit le Prophète « qu'Allah allégera leur châtement par le biais de mon intercession, aussi longtemps que ces deux bâtons n'auront pas séché (c'est-à-dire : tant qu'ils resteront frais) ! » Notons toutefois que ce geste est spécifique au Prophète (sur lui la paix et le salut).

النجاة الخيرية  
ALNAJAT CHARITY

